

Comité de l'environnement

Procès verbal

Date: 11 mai 2017

Participants: Michel Dame (Président) Eutiquio Alvarez (Maire)
Christina Davidson André L'Espérance
Réjean Boutin Patrick Binckly (Secrétaire)

Élément	Action
1) Approbation du procès-verbal du 21/04	Le procès-verbal du 1er avril est approuvé unanimement
2) Plan d'action de la MRC	Le plan d'action environnement de la MRC fait référence a des responsabilités municipales. Une rencontre avec la représentante de la MRC sera mise sur l'agenda du comité.
3) Plan d'action du Comité	L'objectif du plan d'action est d'établir une liste d'activités, de les prioriser, nommer un responsable ainsi qu'une date d'échéance pour chaque objectif. Ce qui nous permettra de soumettre des recommandations ainsi qu'une proposition de budget qui devront être approuvés par le conseil.
4) Réservation des conteneurs	3 conteneurs seront réservés avec Sani-Eco pour la journée du 22 mai. André sera présent de 08:00 à 10:00, Michel de 10:00 à 14:00 et Réjean de 14:00 à 16:00. Christina s'est aussi proposée si nécessaire.
5) Revue des tâches à accomplir	Complété
6) Varia	Christina et Patrick été présent à la présentation "les municipalités et la conservation: les municipalités à la croisée des chemins" donnée par Me Jean-François Girard. La Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cs/A-19.1) donne tous les pouvoirs aux municipalités pour gérer leurs territoires efficacement. Le projet de loi 132 (http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/projets-loi/projet-loi-132-41-1.html) viendra donner un pouvoir législatif pour gérer la conservation des milieux humides et hydriques.
7) Date de la prochaine rencontre	Jeudi 15 juin 2017 @ 09:00

Signature:

Michel Dame (Président)

Patrick Binckly (Secrétaire)